

DESTINATAIRE : Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics

EXPÉDITRICE : M^{me} Marie-José Thomas, secrétaire générale associée

DATE : Le 10 octobre 2018

OBJET : Complément d'information en lien avec la comparution de M^{me} Marie-José Thomas, secrétaire générale associée aux Affaires autochtones, à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, le 13 septembre 2018

À la suite de mon témoignage à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, le 13 septembre dernier, vous trouverez, ci-dessous, des informations complémentaires concernant l'intervention du gouvernement du Québec en matière de violence en milieu autochtone.

Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits

Rappelons que le premier *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières nations et des Inuits 2017-2022* « Faire plus, faire mieux » (PAGDSCPNI) a été lancé en juin 2017, sous la coordination du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).

Le PAGDSCPNI a pour objectif de colliger l'ensemble des actions, mesures et interventions gouvernementales auprès des nations autochtones en matière de développement social et culturel.

Auparavant, les mesures spécifiques aux Premières Nations et Inuits se retrouvaient dans chacun des plans d'action sectoriels des ministères et organismes gouvernementaux. Nous ne sommes pas sans savoir qu'en milieu autochtone, les différentes problématiques sociales sont interreliées. Or, le fait d'avoir des mesures ainsi dispersées dans différents plans d'action rendait difficile l'établissement d'une cohérence entre ces dernières et leurs mises en œuvre de manière concertée.

Le PAGDSCPNI se veut :

- une révision des manières de faire du gouvernement du Québec en matière de développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits;
- une intégration de l'action de tous les ministères et organismes concernés afin d'assurer plus de cohérence, de créer des synergies et de maximiser les retombées pour les milieux autochtones;
- le point de départ d'une démarche évolutive (d'autres mesures pourront y être intégrées).

Lors de sa publication, le PAGDSCPNI comportait 26 mesures spécifiques aux femmes autochtones, dont certaines ciblent spécifiquement la question des violences sexuelles¹. L'une de ces mesures consiste par exemple à soutenir des actions menées sur les territoires du Plan Nord en vue, notamment, de prévenir les violences sexuelles envers les femmes autochtones. L'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ) bénéficie d'un financement découlant de cette mesure pour déployer la campagne *Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!* dans 16 communautés du Plan Nord (naskapiés, criés et innues). Ce projet consiste à former des agentes de sensibilisation autochtones pour mener des activités de prévention dans leurs communautés. Le financement d'une seconde année de déploiement de ce projet a été confirmé en juillet 2018, pour un total de 200 000 \$ entre 2016-2017 et 2019-2020.

Un autre projet répondant aux engagements inscrits au PAGDSCPNI en matière de violences sexuelles est le Forum des Premières Nations sur les agressions

¹ La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie), sous la coordination du Secrétariat à la condition féminine (SCF), comporte une seule mesure spécifique aux Autochtones, car il était connu, au moment des travaux visant l'élaboration de cette Stratégie, que les mesures spécifiques aux Autochtones seraient inscrites dans le PAGDSCPNI.

sexuelles, co-organisé par FAQ et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. Tenu en mars 2018, et bénéficiant d'un appui financier du gouvernement du Québec (total de 228 000 \$), ce Forum a permis aux deux organisations de présenter à un ensemble de parties prenantes autochtones un projet de plan d'action pour lutter contre les agressions sexuelles en vue de son éventuelle adoption par les communautés.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

Dans le même ordre d'idée, conformément aux orientations gouvernementales relatives à l'intervention auprès des Premières Nations et des Inuits, le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, lancé en août 2018, ne comporte aucune action leur étant spécifiquement consacrée. Ces actions spécifiques seront élaborées dans le cadre d'une démarche parallèle et seront inscrites dans le PAGDSCPNI.

Cependant, parmi les huit mesures actuellement inscrites au PAGDSCPNI sous la responsabilité du SCF, l'une vise à « soutenir des projets structurants pour les femmes autochtones en matière de violence conjugale et familiale, en partenariat avec les organisations autochtones ». Elle est dotée d'un financement total de 1 M\$ sur trois ans (2018-2021) et agit à titre de mesure transitoire pendant l'élaboration de nouvelles mesures en matière de violence conjugale pour les nations autochtones.

Démarche de consultation collaborative en matière de violence conjugale et familiale

En mars 2018, le gouvernement du Québec a annoncé un total de 14,4 M\$ de nouveaux crédits sur cinq ans pour le financement de mesures consacrées aux Autochtones en matière de violence conjugale et familiale (annonce du budget 2018-2019).

Dans le cadre de ce financement, une démarche de consultation collaborative avec des organisations représentant les Premières Nations et les Inuits (PNI) (voir encadré ci-dessous) a été mise en œuvre, en juin 2018, afin de déterminer conjointement les priorités d'action et les réponses culturellement pertinentes en matière de violence conjugale et familiale.

Le SCF est responsable de la coordination de cette démarche, avec la collaboration du SAA.

La démarche de consultation collaborative consiste à élaborer un mécanisme de travail conjoint entre le gouvernement du Québec et les organisations autochtones, visant à élaborer des scénarios de consultation, à mettre en œuvre conjointement ces consultations et à développer des projets d'action concrète en matière de violence conjugale et familiale.

- Au cours de l'hiver 2018, les ministères et organismes gouvernementaux ont élaboré des projets de mesure en matière de violence conjugale et familiale chez les PNI, à partir de leurs connaissances de cette problématique en contexte autochtone et de ce qui avait déjà été entendu par le passé par les organisations des Premières Nations et Inuits. Sous réserve des échanges avec les organisations autochtones et les ministères et organismes concernés, ces projets de mesure pourraient être soumis pour validation lors des consultations.
- La démarche participative déployée dans le cadre du Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles organisé par FAQ et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, en mars 2018, pourrait également servir de base de discussion.
- Deux consultations distinctes sont proposées : une consultation auprès des Premières Nations et une consultation auprès de la nation inuite.

Un premier tour de rencontres bilatérales entre le SCF, le SAA et dix organisations représentant les PNI a eu lieu, au cours de l'été 2018 (voir encadré ci-dessous). Ces rencontres avaient pour objectifs :

- d'informer les organisations autochtones de la volonté du gouvernement du Québec de mettre en œuvre, conjointement avec les PNI, une démarche culturellement pertinente de consultation et d'identification d'actions concrètes pour lutter contre la violence conjugale et familiale;

- de contextualiser la démarche au sein de la mise en œuvre du PAGDSCPNI et dans le cadre budgétaire de 14,4 M\$ annoncé lors du dernier budget;
- de sensibiliser les organisations rencontrées au lancement prochain du nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* et au fait que ce plan d'action ne contiendrait aucune mesure spécifique aux Premières Nations et Inuits, en raison de la nouvelle orientation gouvernementale visant à rassembler l'ensemble des mesures visant les Autochtones dans le PAGDSCPNI.

Au terme des rencontres bilatérales, une lettre cosignée par la ministre responsable de la Condition féminine et par le ministre responsable des Affaires autochtones a été envoyée à chacune des organisations contactées pour officialiser la démarche et leur participation à celle-ci.

Parallèlement à ces rencontres, un comité interministériel consacré aux enjeux des PNI en matière d'égalité entre les femmes les hommes, de violences sexuelles et de violence conjugale et familiale a été mis sur pied. Une première rencontre s'est tenue, en juin 2018, afin de discuter de la démarche collaborative avec les ministères.

Bilan

Au terme de la première phase de cette démarche collaborative, il apparaît que les organisations rencontrées n'ont pas toutes les mêmes besoins. En effet, certaines souhaitent consulter de manière indépendante leur milieu et leur réseau sur la question de la violence conjugale et familiale, d'autres souhaitent être accompagnées par le SCF et le SAA pour mener leurs consultations, alors que quelques-unes se sentent prêtes à passer à l'action en proposant des pistes d'intervention et des mesures concrètes. Aussi, plusieurs organisations ont exprimé une inquiétude concernant l'atteinte d'un consensus clair entre nations ou organismes.

Dans ce contexte, et sous toute réserve de l'approbation de l'ensemble des partenaires de la démarche, le SCF et le SAA souhaiteraient poursuivre les échanges avec chaque organisation sur un mode culturellement pertinent, afin d'assurer une intervention adaptée aux besoins de tout un chacun.

Organisations rencontrées par le SCF et le SAA en rencontres bilatérales (été 2018)

- Assemblée des Premières Nations du Québec - Labrador
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Femmes Autochtones du Québec inc.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Gouvernement de la nation crie
- Association des femmes crie de Eeyou Istchee
- Conseil de la Nation Atikamekw
- Nation naskapie
- Société Makivik
- Association des femmes inuit du Nunavik - Saturviit